



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Vietnam

Question écrite n° 56121

Texte de la question

M. Jean-Pierre Foucher attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les préoccupations des ressortissants français dont les biens ont été spoliés par le gouvernement vietnamien en raison des événements de 1975. La législation vietnamienne ne reconnaît pas le droit de propriété à ces ressortissants qui n'ont jamais été indemnisés alors même que les titres de propriété ont été émis avec garantie par le gouvernement français de l'époque. Il lui demande en conséquence, pour répondre aux attentes des intéressés, si les titres ont conservé une valeur juridique et quelles sont les possibilités d'indemnisation de cette spoliation prévues entre les deux gouvernements.

Texte de la réponse

Le contentieux franco-vietnamien relatif aux biens privés confisqués à la suite des événements survenus au Vietnam en 1975 n'a, à ce jour, pas trouvé de solution. Aucun accord bilatéral ne permet l'indemnisation ou la restitution des propriétés. Il est difficile actuellement d'envisager une évolution favorable de ce dossier, les autorités vietnamiennes compétentes ayant récemment confirmé qu'aucune loi locale ne les autorisait à restituer des biens immobiliers appartenant à des étrangers et confisqués après 1975. Par ailleurs, les démarches individuelles effectuées par les ressortissants français au Vietnam, dans le but de faire reconnaître leurs titres de propriété et de récupérer leurs biens, n'aboutissent pas. Cette question demeure toutefois à l'étude et le ministère des affaires étrangères entend explorer avec constance toutes les voies susceptibles de mener à un règlement. Il convient également de noter que le gouvernement vietnamien, qui souhaite attirer les investisseurs étrangers d'origine vietnamienne, a pris des mesures d'incitation consistant en des projets pilotes permettant aux Vietnamiens de l'étranger, s'ils participent à ces projets, d'acquérir un bien immobilier ou d'obtenir un terrain à bail pour y construire une habitation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Foucher](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (12^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56121

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er janvier 2001, page 12

Réponse publiée le : 12 février 2001, page 933